

# À Brest, un site Internet pour localiser les sépultures

Publié le 27 octobre 2020 à 15h22



Grâce au site Internet mis en place par la Ville, particuliers et professionnels peuvent rapidement trouver la tombe d'un défunt ou le lieu où ses cendres ont été dispersées. (Photo d'archives François Destoc/Le Télégramme)

Vous connaissez un défunt sans savoir s'il a été inhumé ou si ses cendres ont été dispersées ? Depuis 2016, la Ville de Brest propose, via un site Internet, de localiser en ligne la sépulture d'un défunt inhumé dans la ville. Le service s'adresse aux familles et aux généalogistes mais aussi aux entreprises funéraires. Quel que soit le cimetière (on en compte six : Kerfautras, Saint-Martin, Recouvrance, Lambézellec, Saint-Marc et Saint-Pierre. Ils sont ouverts tous les jours, de 8 h à 18 h), l'outil numérique permet aux utilisateurs de retrouver la sépulture ou le lieu de dispersion des cendres d'un défunt.

**Brët.fr**  
**Cimetières de Brest**  
 Recherche de sépulture

RECHERCHE

> Accueil > Rechercher un défunt - résultat

Visualisation d'une sépulture dans les cimetières de la ville de BREST

**LOUPPE Jules Albert**  
 Décès : 05/07/1927  
 Cimetière de Saint-Martin  
 Carré 16 Rang 08 Tombe 01 à 04



Cimetière de Saint-Martin

Liste des défunts inhumés

- Monsieur STEFF Henri  
décédé le 12 octobre 1923
- Madame LOUPPE Gabrielle Hortense (née STEFF)  
décédée le 20 juillet 1925
- Monsieur STEFF Henri  
décédé le 17 avril 1927
- Monsieur LOUPPE Jules Albert  
décédé le 05 juillet 1927

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30



Cimetière de Saint-Martin - Carrés 15 à 16

Signaler une information

Imprimer

> Administration du site

Ville de BREST | Mairies légales | © SAS GÉOCHÉ

Albert Louppe, ancien sénateur du Finistère et à l'initiative du pont qui porte aujourd'hui son nom, a été inhumé au cimetière de Saint-Martin. Il s'agit d'ailleurs du plus vieux cimetière de la ville.

### Un plan pour s'y rendre

Sur le formulaire en ligne, on peut renseigner le nom de famille et, pour affiner la recherche, entrer le prénom et la date du décès. L'outil indique alors où se trouve la sépulture ou le lieu de dispersion des cendres, en fournissant un plan qui permet de s'y rendre.

[À Brest, un site Internet pour localiser les sépultures | Le Télégramme \(letelegramme.fr\)](#)